

à	prép. invar. unit <i>dois à pays</i> .
ton	adj. possess. masc. sing. déterm. <i>pays</i> .
pays	subst. masc. sing. complém. indir. de <i>dois</i> .
à	prépos. invar. unit <i>toi à dois</i> .
toi	pron. pers. 2 <sup>e</sup> pers. masc. sing. complém. indir. de <i>dois</i> .
compte	subst. masc. sing. complém. direct de <i>dois</i> .
de	prépos. invar. unit <i>moments à compte</i> .
tes	adj. possess. masc. plur. déterm. <i>moments</i> .
moments	subst. masc. plur. complém. indir. de <i>compte</i> .
tu	pron. pers. 2 <sup>e</sup> pers. masc. sing. suj. de <i>dois</i> .
dois	verbe act. ou trans. 3 <sup>e</sup> conjug. irrég. indic. présent, 2 <sup>e</sup> pers. sing.
les	pron. pers. 3 <sup>e</sup> pers. masc. plur. tenant la place de <i>moments</i> , complém. direct d' <i>employer</i> .
employer	verbe act. ou trans. 1 <sup>re</sup> conjug. infin. prés. complém. dir. de <i>dois</i> .
pour	prép. invar. unit <i>employer à bien</i> .
leur	adj. possess. masc. sing. déterm. <i>bien</i> .
bien	subst. masc. sing. complém. indir. d' <i>employer</i> . Etc. (1).

EXERCICE.

Vois, disait à son fils le sage Philémon,  
 Vois ces légers filets de glace,  
 Ces délicates fleurs que trace  
 Sur le frère vitrage un nocturne aquilon.  
 Un rayon de soleil promptement les efface.  
 En un si mince objet quelle haute leçon  
 Nous présente d'un Dieu la sagesse profonde!  
 Ainsi, dans les biens de ce monde,  
 Ce qui séduit le plus nos yeux  
 Souvent n'est qu'une image vaine  
 Que fait évanouir sans peine  
 De la raison le flambeau lumineux.

(LE FILLEUL DES GUERROTS.)

(1) Pour de plus amples développements, voir *Traité élémentaire et classique d'Analyse Grammaticale*, comprenant tous les préceptes pour bien analyser, avec de nombreux modèles d'analyse et un choix de textes instructifs et intéressants destinés à servir d'exercices; extrait et complément de tous les traités d'analyse grammaticale publiés jusqu'à ce jour. Un volume in-18 Jésus; broché, 60 c. Chez Ch. Fouraut.

CHAPITRE XL.

SYNTAXE DU NOM.—GENRE DE QUELQUES NOMS.

343. Les noms n'admettent ordinairement qu'un seul genre; ils sont ou masculins, comme *ciel, pays, arbre, rocher, fleuve*, etc.; ou féminins, comme *montagne, terre, rivière, vallée, forêt*, etc. Cependant quelques-uns adoptent les deux genres, soit avec la même signification, soit avec des significations différentes.

346. AIDE, secours, assistance, est féminin : *aide prompte, aide assurée, être d'une grande aide*.—AIDE, celui qui travaille avec quelqu'un ou sous ses ordres, est masculin : *j'ai besoin d'un aide; l'aide d'un chirurgien; un aide de cuisine; un aide d'office; un aide-mâçon, un aide de camp; un aide-major; un sous-aide*. Il s'emploie aussi au féminin avec cette signification : *cette sage-femme est l'une de ses aides*.

347. AIGLE, oiseau de proie, très grand et très fort, est masculin : *un aigle noir, aigle royal, un bel aigle mâle, un grand aigle femelle* (1). Il se dit figurément d'un homme qui a un esprit, un talent supérieur : *cet homme-là est un aigle au prix de ceux dont vous parlez*.—AIGLE, pupitre d'église, est masculin; *grand aigle*, papier du plus grand format, est également masculin : *du papier grand aigle, du grand aigle*.—AIGLE, enseigne militaire, armoiries, devises, est féminin : *les armes de l'empire français étaient une aigle tenant un foudre dans ses serres; l'aigle impériale; l'aigle romaine; les aigles romaines*. On lui donne aussi le même genre quand il est le nom d'une constellation de l'hémisphère septentrional.

348. AMOUR est masculin lorsqu'il signifie le sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui paraît aimable, et en fait l'objet de ses affections, de ses desirs : *amour ardent, amour paternel, filial*.—AMOUR est quelquefois féminin au singulier en poésie, et presque toujours féminin au pluriel, même en prose : *d'ardentes, de folles amours; les premières amours*.—Il est masculin quand il est le nom du petit dieu à qui les anciens païens attribuaient le pouvoir de faire aimer : *les anciens ont donné plusieurs frères à l'Amour*. C'est dans cette acception qu'on dit : *peindre, sculpter des amours, de petits amours. Vénus est la mère des amours*.

(1) *Aigle* a été employé au féminin par plusieurs écrivains pour désigner la femelle de l'oiseau : *l'aigle est furieuse quand on lui ravit ses aiglons*. (BONIFACE.)



**349. AUTOMNE**, selon l'Académie, est masculin et féminin : *un bel automne; un automne fort sec; l'automne n'a pas accoutumé d'être si pluvieux; une automne froide et pluvieuse*. Néanmoins le masculin est préférable, et aujourd'hui les poètes, comme les prosateurs, s'en servent le plus ordinairement; il est à remarquer du reste que les noms des autres saisons sont tous du genre masculin.

**350. CHOSE** (*quelque*). L'expression *quelque chose*, employée comme un seul mot, est toujours du masculin : *s'il vous manque quelque chose, je vous le donnerai; on m'a dit quelque chose qui est fort plaisant*. — **QUELQUE CHOSE** est féminin, lorsqu'il signifie *quelle que soit la chose, quelle que fût la chose, etc.* Chaque mot est alors employé distinctement dans la phrase : *quelque chose qu'il m'ait dite, quelque chose que j'aie entendue*. Dans cette dernière acception, le verbe est nécessairement au subjonctif.

**351. COUPLE**, lorsqu'il se dit de deux choses de même espèce, mises ou considérées ensemble, est féminin : *une couple d'œufs; une couple de chapons; une couple de serviettes; donnez-m'en une couple*. — **COUPLE** est masculin quand il se dit de deux êtres animés agissant de concert : *un couple d'amis; un couple de fripons*. Il se dit particulièrement de deux personnes unies ensemble : *heureux couple; un couple fidèle*. On dit aussi : *un couple de pigeons, de tourterelles*.

**352. DÉLICES** est féminin : *il en fait ses plus chères délices*. Il s'emploie quelquefois au singulier, et alors on le fait masculin : *c'est un grand délice de boire quand la soif est ardente*.

**353. ENFANT**, masculin, s'applique en général aux enfants des deux sexes : *voilà un bel enfant; votre fille est un enfant gâté*. Mais il devient féminin lorsqu'il se dit particulièrement d'une jeune fille, surtout dans le langage familier et affectueux : *Écoutez-moi, ma belle enfant*. Au pluriel, il est toujours masculin; ainsi une mère qui n'a eu que des filles dira : *tous mes enfants sont morts*. On dit aussi : *Les femmes sont de grands enfants*.

QUESTIONNAIRE.

De quel genre est <i>aigle</i> ?	De quel genre est <i>couple</i> ?
De quel genre est <i>amour</i> ?	De quel genre est <i>délices</i> ?
De quel genre est <i>automne</i> ?	De quel genre est <i>enfant</i> ?
De quel genre est <i>quelque chose</i> ?	

CHAPTRE XLI.

SUITE DU GENRE DE QUELQUES NOMS.

**354. EXEMPLE**, en fait d'écriture, signifie le patron, le modèle sur lequel l'écolier qui apprend à écrire forme ses caractères. Dans ce sens il est masculin : *son maître lui donne tous les jours de nouveaux exemples; un bel exemple d'écriture anglaise, de ronde, de coulée, etc.* Il se dit aussi des lignes, des caractères, que l'écolier forme sur ce modèle : *l'exemple qu'il a fait est mal écrit* (Académie). Dans ces deux acceptions, quelques-uns font *exemple* féminin; il est mieux, selon nous, de l'employer au masculin, et de ne pas admettre inutilement une exception que rien ne justifie.

**355. Foudre** est féminin lorsqu'il signifie le feu du ciel : *la foudre sillonne les nues; être atteint, frappé de la foudre; lancer la foudre; on le craint comme la foudre; avec la rapidité de la foudre*. Il est quelquefois masculin, en poésie et dans le style soutenu : *le foudre vengeur*. Il est également masculin lorsqu'il se dit d'un grand prince, d'un grand général d'armée qui a remporté plusieurs victoires et donné des preuves d'une valeur extraordinaire : *c'est un foudre de guerre, grand foudre de guerre*. On dit aussi : *un foudre d'éloquence*; mais cette expression est surannée. Enfin on dit : *les foudres de l'excommunication; les foudres de l'église; les foudres du Vatican; les vains foudres de Rome, et les foudres de la guerre*. *Foudre* se dit aussi de cette représentation de la foudre que les peintres et les sculpteurs donnent ordinairement pour attribut à Jupiter. Dans ce sens, il est toujours masculin : *un foudre ailé; un aigle tenant un foudre dans ses serres*.

**356. HYMNE** est masculin lorsqu'il signifie un cantique en l'honneur de la divinité, ou qu'il désigne chez les anciens une sorte de poème en l'honneur des dieux et des héros : *Seigneur, quels hymnes sont dignes de vous? un hymne de Cérès; un hymne à Venus*. On dit aussi : *un hymne guerrier, un hymne national*. — Il s'emploie au féminin en parlant des hymnes qu'on chante à l'église : *entonner, chanter une hymne*.

**357. OEUVRE** est ordinairement féminin : *les œuvres de Dieu, de la nature; œuvres poétiques, morales, mêlées, posthumes, inédites; bon jour, bonne œuvre; maître des hautes œuvres*. — **OEUVRE** est aussi masculin, et signifie le recueil de toutes les estampes d'un même graveur : *avoir tout l'œuvre d'Albert Durer*. Il se dit également des ouvrages de musique : *le pre-*



mier, le second œuvre de ce musicien. On dit aussi le grand œuvre, pour désigner la pierre philosophale, c'est-à-dire la prétendue transmutation des métaux communs en or. — ŒUVRE, dans le style soutenu, est quelquefois masculin au singulier, dans le sens de travail important, grande entreprise: un si grand œuvre, ce saint œuvre, un œuvre de génie.

358. ORGE est féminin : de belle orge ; voilà de belles orges ; orge réduite en petits grains. Il est aussi masculin, mais seulement dans ces deux expressions : orge mondé, orge perlé.

359. ORGUE est masculin au singulier : un bon orgue ; un orgue de Barbarie. — ORGUES, au pluriel, est féminin : les orgues si renommées de Fribourg, en Suisse, sont égalées, dit-on, par les nouvelles orgues de Saint-Sulpice, à Paris.

360. PÉRIODE est féminin lorsqu'il signifie révolution d'un astre, d'une maladie, d'une fièvre, ou une époque, ou encore une phrase composée de plusieurs membres dont la réunion forme un sens complet : la période lunaire, la période solaire ; la maladie est dans sa période décroissante ; une période bien arrondie. — PÉRIODE est masculin lorsqu'il désigne le plus haut point où une chose, une personne puisse arriver : Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à son plus haut période ; il est parvenu au plus haut période de la grandeur. Il se dit aussi d'un espace de temps indéterminé : un long période de temps ; dans le dernier période de sa vie.

DICTÉE.

(Choisir le genre convenable.)

Quels ou quelles délices peut-on comparer à ceux ou à celles que cause une bonne action ? — Cher ou chère enfant, disait une mère à sa fille, sans toi il n'est pas de bonheur pour moi. — Le ou la foudre sillonne les airs et frappe les arbres les plus élevés. — Turenne cette ou ce brillant foudre de guerre, ne connaissait plus d'ennemis dès qu'ils étaient vaincus. — Les anciens ou les anciennes hymnes de l'église ont le mérite de la simplicité. — Les plus beaux ou les plus belles hymnes composés ou composées en l'honneur des divinités fabuleuses sont ceux ou celles de Callimaque, de Pindare et d'Horace. — Il y a dans Scipion l'Africain quelque chose qui est encore plus estimé ou estimée que ses victoires, c'est sa vertu. — Quelque chose que nous disions dans un moment d'emportement, il est bien rare qu'il ou qu'elle ne nous cause pas de regret. — Couronné ou couronnée d'épis, tenant en main la faucille, l'Autonne joyeux ou joyeuse descend sur nos campagnes jaunissantes. — Voilà des aigles bien désœuvrés ou désœuvrées, de s'amuser ainsi à chasser aux mouches. — Il lançait çà et là des regards terribles comme des foudres vengeurs ou vengeresses. — Jamais aux larmes d'un ou d'une enfant je n'ai su résister

CHAPITRE XLII.

GENRE DU MOT GENS ET DES ADJECTIFS QUI L'ACCOMPAGNENT.

361. L'adjectif qui suit le mot gens se met au masculin : des gens vains et désœuvrés ; on déteste les gens tantôt rouges, tantôt blancs ; ce sont des gens bien fins.

362. L'adjectif qui précède le mot gens se met au féminin : ce sont de bonnes gens, d'excellentes gens, de sottes gens.

363. Quelquefois il arrive que l'adjectif est placé, par inversion, avant le mot gens ; dans ce cas, l'adjectif se met au masculin : instruits par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux ; ô qu'heureux sont les gens qui ne veulent pas souffrir les injures d'être instruits en cette doctrine ! La construction directe serait : les vieilles gens, par cela même qu'ils sont instruits par l'expérience, sont soupçonneux ; ô que les gens qui ne veulent pas souffrir les injures d'être instruits en cette doctrine sont heureux !

364. Lorsque le mot gens est immédiatement précédé des adjectifs tout, certain, tel, quel, etc., ces adjectifs doivent être mis au féminin : toutes gens d'esprit scélérats ; telles gens, tels patrons ; quelles gens êtes-vous ? certaines gens ; maintes gens.

365. Mais si ces adjectifs ne précèdent pas immédiatement le mot gens, ils se mettent au masculin : tous ces gens-là ; tels sont les gens d'aujourd'hui ; quels sont les gens que vous fréquentez (1) ?

366. Quand un adjectif de tout genre précède le mot gens, on met tous, certains, quels, tels, etc., au masculin : tous les habiles gens ; tous les honnêtes gens ; quels braves gens !

367. Mais quand un adjectif de terminaison féminine précède le mot gens, on met toutes, certaines, quelles, telles au féminin : toutes les bonnes gens ; toutes les vieilles gens ; quelles bonnes et dignes gens ! quelles viles et méchantes gens !

368. Si le mot gens est suivi d'un adjectif, les adjectifs qui précèdent se mettent au masculin : quels gens gais ! tous les gens sérieux ; quels gens sérieux ! quels gens ennuyeux !

369. Le mot gens est toujours masculin quand il est suivi

(1) C'est par suite de cette règle qu'on dit : Tous gens sont ainsi faits ; tous gens féroces et cruels ; tous gens bien endentés ; car il y a ellipse. En effet, c'est comme s'il y avait : Tous les gens sont ainsi faits ; Tous qui étaient des gens féroces et cruels ; Tous qui étaient des gens bien endentés, construction qui vient justifier la règle.



de mots déterminants qui lui donnent le sens du mot *hommes*, comme dans les expressions *gens d'affaires*, *gens d'épée*, *gens de loi*, *gens de robe*, *gens de lettres*, *jeunes gens*, etc. : **MAINTS gens de loi** ; **CERTAINS gens d'affaires** ; **TOUS ces gens de lettres**.

**370.** Enfin les pronoms qui se rapportent au mot *gens* se mettent toujours au masculin : *c'est abrégé avec certaines gens que de penser qu'ils sont incapables de parler juste*.

**DICTÉE.**

(Choisir et mettre le genre convenable.)

Peu de *gens* savent être *vieux* ou *vieilles*. — Les *gens heureux* ou *heureuses* ne se corrigent guère. — L'homme sensible en voyage est tenté de s'arrêter chez les *premiers* ou *premières bonnes gens* qu'il trouve. — Il faut savoir s'accommoder de tous ou de *toutes gens*. — Les passions de la jeunesse ne sont pas plus opposées au salut que la tiédeur des *vieux* ou des *vieilles gens*. — Les *fausses* ou *faux* honnêtes *gens* sont *ceux* ou *celles* qui déguisent leurs défauts aux autres et à eux-mêmes; les *vraies* ou *vrais* honnêtes *gens* sont *celles* ou *ceux* qui les connaissent parfaitement et les confessent. — *Toutes* ou *tous* les *gens gais* ou *gais* ont le don merveilleux de mettre en train *tous* ou *toutes* les *gens sérieux* ou *sérieuses*. — De *tels* ou *telles gens* il est beaucoup qui prendraient Vaugirard pour Rome. — *Certains* ou *certaines gens* étudient toute leur vie ; à leur mort, *ils* ou *elles* ont tout appris, excepté à penser. — Dans les Champs-Élysées, les rois foulent à leurs pieds *tous* ou *toutes* les *délices* de leur condition mortelle. — Les *délices* du cœur sont plus *touchantes* ou *touchants* que *ceux* ou *celles* de l'esprit. — Les *orgues* conviennent à l'église; *ils* ou *elles* ont quelque chose de divin, de céleste dans leurs sons. — La contemplation est *la* ou *le* *délice* d'un esprit élevé. — L'*orgue* de Saint-Sulpice est *excellent* ou *excellente*. — L'*aigle audacieux* ou *audacieuse* place son aire au-dessus des précipices. — Les Bardes entonnaient des *hymnes nationales* ou *nationaux*, avant le combat, pour encourager leurs compatriotes. — *Tous* ou *toutes* les *honnêtes gens* s'intéressent à un jeune homme instruit et modeste. — La vie de Turenne est *un* ou *une hymne* à la louange de l'humanité. — Ce sont des *gens* fort *dangereuses* ou *dangereux*. — *Quelles* ou *quels méchants* ou *méchantes gens* ! — Ce sont les *meilleurs* ou les *meilleures gens* que j'aie *vus* ou *vus*.

**QUESTIONNAIRE.**

L'adjectif qui suit le mot *gens* se met-il au masculin ou au féminin ? A quel genre se met l'adjectif qui précède le mot *gens* ?

**CHAPITRE XLIII.**

**PARTICULARITÉS SUR LE PLURIEL DE CERTAINS NOMS.**

**371.** Les noms qui ne s'emploient ordinairement qu'au singulier sont ceux qui désignent ou des êtres abstraits, comme *justice*, *bonheur*, *faim*, *paresse*, etc., ou des substances physiques considérées en elles-mêmes, comme *or*, *argent*, *baume*, *encens*, etc.

**372.** Les noms qui ne s'emploient qu'au pluriel sont ceux qui éveillent l'idée de plusieurs choses distinctes, exprimées par un seul mot, tels que *funérailles*, *mœurs*, *fiançailles*, *matériaux*, *doléances*, etc.

**373.** Les mots invariables de leur nature, tels que les ad- verbes, les conjonctions, etc., employés comme noms, ne prennent pas la marque du pluriel : *Trois un de suite* ; *plusieurs peu* ; *les si*, *les pourquoi*, *les oui*, *les non*, etc.

**374.** *ÀIEUL*, dans le sens d'*ancêtres*, fait au pluriel *àieux*. *Se glorifier de la noblesse de ses àieux*. Il fait au pluriel *àieuls*, quand il désigne le grand-père paternel et le grand-père maternel : *Ses deux àieuls assistaient à son mariage*. Il se dit aussi de tous les ascendants du côté du père ou du côté de la mère. *Il est beaucoup moins occupé de ses àieuls maternels*.

**375.** *AIL*, considéré comme légume, fait au pluriel, *aulx*. Les botanistes préfèrent *ails* au pluriel.

**376.** *CIEL*, dans le sens propre, fait *cieux* au pluriel. Il en est de même dans le sens de température, de climat. Mais lorsqu'il est employé figurément pour désigner une peinture, ou une représentation imitant le ciel, le haut d'un lit, et le plafond d'une carrière de pierre, il fait *ciels* : *Des ciels de lits* ; *Ce peintre fait bien les ciels*.

**377.** *OEIL* fait *yeux* au pluriel. *Le bandeau de l'erreur aveugle tous les yeux*. On dit aussi : *un pain qui a des yeux* ; *un fromage qui n'a point d'yeux* ; *un bouillon qui a beaucoup d'yeux*. Mais on dit : *des yeux-de-chat*, *des yeux-de-serpent* (pierres précieuses) ; *des yeux-de-chèvre* (plantes) ; *des yeux-de-bœuf* (fenêtres rondes, lucarnes). En termes d'art, d'imprimerie et de jardinage, il fait encore *œils* au pluriel.

**378.** *TRAVAIL*, pris dans le sens propre, fait au pluriel *travaux*. *Je voudrais partager avec vous la gloire de vos travaux*. Mais il fait *travails* 1° lorsqu'il désigne ces machines de bois qui servent à ferrer ou à panser les chevaux ; 2° lorsqu'il



s'applique aux comptes que chaque ministre rend au chef de l'État, ou que les commis font au ministre. *Le secrétaire général a eu plusieurs TRAVAUX cette semaine avec le ministre.* Ce dernier sens est fort peu usité aujourd'hui.

**PLURIEL DES NOMS PROPRES.**

**379.** Les noms propres ne prennent pas ordinairement le signe du pluriel : les deux *Corneille*, les deux *Racine*, les deux *Caton*, les deux *Sénèque*.

**380.** Il en est de même lorsque le nom propre est précédé par emphase de l'article pluriel *les* : les *Molière*, les *Boileau*, les *Voltaire*, les *Turenne*, les *Napoléon*.

**381.** Cependant les noms de dynasties, ceux de certaines familles où il y a succession d'illustration, prennent le signe du pluriel : les *Césars*, les *Stuarts*, les *Condés*, les *Scipions*, les *Guises*, les *Gracques*, les *Tarquins*, etc.

**382.** Enfin les noms propres se mettent au pluriel quand ils sont employés comme noms communs pour indiquer des comparaisons entre telle personne et telle autre : tous les philosophes ne sont pas des *Catons*; tous les avocats ne sont pas des *Cicérons*.

**DICTÉE.**

(Corriger les fautes.)

Donnez-moi des *David* et des *Pharaon* amis des peuples de Dieu, et ils pourront avoir des *Nathan* et des *Joseph*. — Qu'un *Molière* s'élève, il naîtra des *Baron*. — Les *Stentor* des salons sont pour nous un supplice. — C'est alors qu'écrivaient les *Molière*, les *La Fontaine*, les *Racine*, les *Boileau*. — Les *Charlemagne* et les *saint Louis* relevèrent l'éclat de leur règne en relevant celui du culte. — Ceux qui on écrit l'histoire en France n'étaient point des *Tacite*. — Ce furent les vices et les flatteries des Grecs et des Asiatiques esclaves à Rome qui y formèrent les *Catilina*, les *César*, les *Néron*. — Si les qualités morales se transmettaient par la naissance, on verrait des races invariables de *Socrate*, de *Caton*, de *Néron*, de *Tibère*. — La plupart des *Mécène* ont été des hommes peu instruits. — Lorsque *Auguste* eut conquis l'Égypte, il apporta à Rome le trésor des *Ptolémée*. — Les pyramides d'Égypte s'en vont en poudre, et les graminées du temps des *Pharaon* subsistent encore.

**QUESTIONNAIRE.**

Y a-t-il des noms qui ne s'emploient qu'au singulier ?  
Y a-t-il des noms qui ne s'emploient qu'au pluriel ?  
Les mots invariables de leur nature employés comme noms se

mettent-ils au pluriel ?  
Les noms propres prennent-ils le pluriel ?  
Quand met-on les noms propres au pluriel ?

**CHAPITRE XLIV.**

**PLURIEL DES NOMS EMPRUNTÉS AUX LANGUES ÉTRANGÈRES.**

**383.** Les noms dérivés des langues étrangères, et qu'un fréquent usage a, pour ainsi dire, francisés, prennent un s au pluriel, comme tous les autres noms. D'après cela on doit écrire :

Des accessits.	Des exéats.	Des quatuors.
— agendas.	— examens.	— quidams.
— albums.	— factotums.	— quiproquos.
— alcalis.	— factums.	— quolibets.
— alguazils.	— fandangos.	— récépissés.
— alibis.	— folios.	— rectos.
— alinéas.	— forums.	— reliquats.
— almanachs.	— fraters.	— routs.
— altos.	— géraniums.	— satisfécits.
— apartés.	— halos.	— schellings.
— avisos.	— hidalgos.	— silos.
— bengalis.	— hourahs.	— sofas.
— beys.	— imbroglios.	— sofis.
— biftecks.	— impromptus.	— solos.
— boléros.	— indigos.	— sopranos.
— bravos.	— ladys.	— spécimens.
— cadis.	— landaus.	— stathouders.
— camarillas.	— landwers.	— thalers.
— camélias.	— lavabos.	— tibias.
— clubs.	— lazzis.	— tilburys.
— concertos.	— macaronis.	— toasts.
— concettis.	— mémentos.	— torys.
— dahlias.	— muséums.	— trios.
— débets.	— numéros.	— ultimatus.
— défécits.	— opéras.	— versos.
— deys.	— pachas.	— vertigos.
— dictums.	— palladiums.	— villas.
— dioramas.	— panoramas.	— viragos.
— dominos.	— parolis.	— visas.
— duos.	— peccatas.	— vivats.
— duplicatas.	— pensums.	— wighs.
— embargos.	— pianos.	— yachts.
— erratas.	— placets.	— zéros.

**384.** Parmi les noms étrangers qui ne prennent pas encore la marque du pluriel sont les suivants :

Des alleluia.	Des amen.	Des delectur.
— allegro.	— crescendo.	— exequatour.
— ave.	— magnificat.	— pater.
— benedicite.	— miserere.	— salve.
— confiteor.	— maximum.	— stabat.
— credo.	— minimum.	— veto.



385. Les noms étrangers qui sont formés de deux ou plusieurs noms liés par le trait d'union ne se mettent pas au pluriel :

Des auto-da-fé.	Des god-save.	Des mezzo-forte.
— ave-maria.	— in-octavo.	— nota-bene.
— ecce-homo.	— in-folio.	— post-scriptum.
— et-cætra.	— in-pace.	— te-deum.
— ex-voto.	— in-quarto.	— vade-mecum.
— fac-simile.	— kyrie-eleison.	— veni-mecum.
— forte-piano.	— mezzo-termine.	— sotto-voce.

386. Enfin on écrit au singulier : un *dilletante*, un *cicérone*, un *carbonaro*, un *facchino*, un *lazzarone*, et au pluriel : des *dilletanti*, des *cicéroni*, des *carbonari*, des *facchini*, des *lazzaroni*.

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

Nous devons à la lithographie de beaux *fac-similes*. — Les *lazzaronis* forment une grande partie de la population de Naples. — Il y a de l'abus à multiplier les *alinéa*. — Il met tous les matins six *impromptu* au net. — Les mauvais écoliers sont accablés de *pensum* et privés *d'exeat*. — Les bons écoliers obtiennent des *satisfécit*, et ont à la fin de l'année, des prix et des *accessit*. — Il y a dans nos *opéra* des *solo* et des *duo* charmants. — Les *quatuor* de Fesca sont considérés comme son meilleur ouvrage. — Les *concerto* de Leclerc eurent en France une grande réputation. — Les *lazzaronis* vivent de peu et ne travaillent presque jamais. — Les *concerto* des Mozart et des Viotti sont peut-être ce que la musique moderne a produit de plus beau. — Il y a souvent plus d'esprit dans un petit volume que dans de gros *in-folios*. — Les plus beaux écrits des Italiens abondent en *concelli*, c'est-à-dire en pensées brillantes, mais dépourvues de justesse. — Des *bravo* perfides ont du malheureux drame achevé le destin. — Quelques auteurs ont écrit l'histoire comme on fait des *opéra* : tout y est imaginé pour produire de l'effet. — Il se plaisait et se connaissait aux choses ingénieuses, aux *impromptu*, aux chansons agréables. — Les *zéro* bien placés ont une grande valeur. — Les *carbonaris* forment en Italie une société politique et secrète pour la défense de la liberté. — Les *post-scriptums* accusent la négligence.

QUESTIONNAIRE.

Quand les noms dérivés des langues étrangères se mettent-ils au pluriel ? Les noms composés tirés des langues étrangères se mettent-ils au pluriel ?

CHAPITRE XLV.

PLURIEL DES NOMS COMPOSÉS.

387. Lorsqu'un nom composé est formé de deux substantifs dont l'un sert à qualifier le premier, ils prennent tous deux la marque du pluriel. Exemples : un *chou-fleur*, des *choux-fleurs* ; une *reine-marguerite*, des *reines-marguerites* ; un *chien-loup*, des *chiens-loups*. — Exceptions : un *Hôtel-Dieu*, des *Hôtels-Dieu* ; une *fête-Dieu*, des *fêtes-Dieu* ; un *brèche-dents*, des *brèche-dents* ; un *bain-marie*, des *bains-marie*.

388. Lorsque le nom composé est formé de deux substantifs unis par une préposition, le premier prend seul la marque du pluriel. Exemples : un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre* ; un *jet-d'eau*, des *jets-d'eau* ; un *arc-en-ciel*, des *arcs-en-ciel* ; un *pot-au-feu*, des *pots-au-feu*. — Exceptions : un *coq-à-l'âne*, des *coq-à-l'âne* ; un *piéd-à-terre*, des *piéd-à-terre* ; un *tête-à-tête*, des *tête-à-tête*.

389. Si le nom est composé d'un substantif et d'un adjectif qui le qualifie, ils prennent l'un et l'autre le signe du pluriel. Exemples : un *beau-père*, des *beaux-pères* ; un *garde-champêtre*, des *gardes-champêtres* ; un *grand-oncle*, des *grands-oncles* ; une *eau-forte*, des *eaux-fortes*. — Exceptions : un *blanc-seing*, des *blanc-seings* ; un *cheveu-léger*, des *cheveu-légers* ; un *terre-plein*, des *terre-pleins* ; une *grand'mère*, des *grand'mères* ; une *grand'tante*, des *grand'tantes* ; une *grand'messe*, des *grand'messes* ; un *grand'croix*, des *grand'croix* ; un *demi-ton*, des *demi-tons* ; un *semi-ton*, des *semi-tons*. — OBSERVATION. S'il entre dans la composition du nom un mot qui ne s'emploie pas seul, comme *cervier*, *garou*, *grêche*, *gutte*, *bot*, ce mot, remplissant la fonction d'adjectif, peut en conséquence prendre la marque du pluriel. Ainsi, l'on écrit : un *loup-cervier*, des *loup-cerviers* ; un *loup-garou*, des *loup-garous* ; une *pie-grêche*, des *pie-grêches* ; une *gomme-gutte*, des *gomme-guttes* ; un *piéd-bot*, des *piéd-bots* ; un *guet-apens*, des *guet-apens*.

390. Quand le nom composé est formé d'un substantif joint à un verbe, à un adverbe, ou à une préposition, ou enfin à tout autre mot qu'un adjectif, le nom seul prend la marque du pluriel. Exemples : un *arrière-neveu*, des *arrière-neveux* ; une *contre-vérité*, des *contre-vérités* ; un *sur-arbitre*, des *sur-arbitres* ; un *vice-roi*, des *vice-rois* ; un *quasi-délit*, des *quasi-délits*. — Exceptions : un *fier-à-bras*, des *fier-à-bras* (*fier*, c'est-à-dire qui *fiert*, qui *frappe* à tour de bras) ; un *réveille-*



*matin, des réveille-matin (1) ; un serre-tête, des serre-tête ; un casse-tête, des casse-tête ; un gagne-pain, des gagne-pain ; un contre-poison, des contre-poison ; un et des porte-mouchettes ; un et des couvre-pieds ; un et des cure-dents ; un et des cure-oreilles ; un et des chasse-mouches ; un et des essuie-mains.*

391. Enfin, si dans la composition du nom composé il n'entre que des mots invariables, tels que le verbe, l'adverbe et la préposition, chaque partie du nom composé s'écrit sans le signe du pluriel. Exemples : un et des *pour-boire*, un et des *pince-sans-rire*, un et des *passé-passe*, etc.

APPLICATIONS.

LECTURE

Les *oiseaux-mouches* sont les bijoux de la nature.  
Les *perce-neige* portent des fleurs au milieu de l'hiver.  
Les *reines-marguerites* et les *asters* portent des fleurs radiées.  
Les *loups-garous* n'épouvantent que les enfants.  
La paresse et l'oisiveté sont les *avant-coureurs* de la misère.  
Nos *arrière-neveux* nous imiteront si nous faisons de bonnes actions.

ANALYSE.

*Oiseaux-mouches*, nom composé masculin pluriel ; les deux mots qui constituent ce nom composé varient, parce que ce sont deux noms. *perce-neige*, nom composé, invariable dans toutes ses parties, parce que c'est comme s'il y avait *les* (plantes dont la tige) *perce la neige*.

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

Le Cid, Athalie, Alzire, sont des *chef-d'œuvre* dramatiques.  
— Les *vole-au-vents* ne sont plus si légers qu'autrefois. — Les *garde-vues* garantissent les yeux d'une trop vive lumière. — Il y a des *garde-malades* dont les soins sont précieux. — L'usage des *bain-marie* date de la plus haute antiquité. — Ces calculs sont de véritables *casse-têtes*. — Aux environs des grandes villes il y a beaucoup de *pieds-à-terre*. — Les *porte-drapeaux* sont exposés. — Querelleurs et vaillants, les *rouge-gorges* ne peuvent voir de rivaux sans les combattre. — Des voyageurs prudents se munissent de *passes-port*. — Les *contre-coup* sont dangereux. — Il ne faut pas s'arrêter à la plupart des *ouï-dires*. — Les peintres ne pourraient travailler sans leurs *appui-main*.

QUESTIONNAIRE.

Quelle est la première règle des noms composés ?  
Quelle est la deuxième règle ?  
Quelle est la troisième règle ?  
Quelle est la quatrième règle ?  
Quelle est la cinquième règle ?

(1) On écrit aussi un *réveil-matin*, des *réveils-matin*, c'est-à-dire un *réveil*, des *réveils* pour le *matin*.

CHAPITRE XLVI.

EMPLOI DU NOMBRE APRÈS UNE PRÉPOSITION.

392. Lorsqu'un nom est précédé des prépositions *à, de, en, par, etc.*, il s'emploie au singulier si le sens est indéfini, général ; quand, au contraire, le sens est particulier, individuel, ce nom se met au pluriel. On écrira donc,

AVEC LE SINGULIER :

Un lit de *plume*.  
Dix rames de *papier*.  
Des touffes d'*herbe*.  
Des œufs de *poule*.  
Des jeux d'*enfant*.  
Des gens d'*épée*.

AVEC LE PLURIEL :

Un paquet de *plumes*.  
Un tas de *papiers*.  
Des jus d'*herbes*.  
Un combat de *poules*.  
Des bals d'*enfants*.  
Un fabricant d'*épées*.

393. Lorsque le complément de la préposition est plus usité au singulier qu'au pluriel, et réciproquement, on doit employer le nombre où il est le plus en usage. Ecrivez donc,

AU SINGULIER :

Vivre d'*espérance*.  
Une marchande de *poisson*.  
Un maître de *musique*.  
Les gens d'*esprit*.  
Des siècles de *gloire*.

AU PLURIEL :

Se nourrir de *noisettes*.  
Une marchande de *légumes*.  
Un maître de *langues*.  
Les gens de *lettres*.  
Une source de *larmes*.

394. Lorsque le complément de la préposition désigne la matière dont se compose l'objet représenté par le nom qui précède, le complément se met au singulier si la matière composante a perdu sa forme primitive ; mais on le met au pluriel s'il est employé dans un sens individuel. On écrira donc,

AVEC LE SINGULIER :

De la gelée de *pomme*.  
Du sirop de *groseille*.  
Fécule de *potato*.  
Une fricassée de *poulet*.

AVEC LE PLURIEL :

De la compote de *pommes*.  
Des confitures de *prunes*.  
Des confitures de *groseilles*.  
Un ragoût de *pommes de terre*.

395. Enfin, après les prépositions le nom se met au singulier ou au pluriel, selon qu'on veut exprimer ou que le sens éveille une idée d'unité ou une idée de pluralité. C'est ainsi qu'on écrit,

AVEC LE SINGULIER :

Un artiste rempli de *talent*.  
Des membres pleins de *grâce*.  
Courir de *contrée* en *contrée*.  
Je vis en bon *chrétien*.  
Je veux lui parler sans *témoin*.

AVEC LE PLURIEL :

Une personne remplie de *talents*.  
Marie pleine de *grâces*.  
Courir de *plaisirs* en *plaisirs*.  
Vivons en bons *chrétiens*.  
Je ne puis lui parler sans *témoins*.



APPLICATIONS.

LECTURE.

Sardanapale est le premier qui ait fait usage de lits de plume.

Il y a des enfants qui, pour écrire quelques lignes, usent presque un paquet de plumes.

Les fabricants de papier font une grande consommation de colle.

Les gens de loi nous rendent, pour des monceaux d'or, de vains tas de papiers.

Les os de poisson, broyés avec l'écorce des arbres, servent de nourriture aux Lapons.

Le sucre de betterave est plus léger que celui de canne.

ANALYSE.

Dans le premier exemple, plume est au singulier, parce qu'il est pris dans un sens absolu, général; le mot plume a ici le sens de duvet; on veut parler de la plume qui sert à faire les lits. Dans le second exemple, au contraire, plumes est au pluriel, parce qu'il est pris dans un sens individuel; il est question de plusieurs plumes, d'un paquet de plumes à écrire.

DICTÉE.

(Corriger les fautes.)

La gelée de pommes est rafraîchissante. — Télémaque et Mentor le suivirent environnés d'une grande foule de peuples qui considéreraient avec empressement et curiosité ces deux étrangers. — On voit dans Paris des multitudes de femmes porter d'énormes paquets de linges sur le dos. — Je préfère une branche de lilas à un pot de giroflées. — De l'urne sortent des touffes de giroflées jaunes, de pissenlits, et de longues gerbes de graminées saxatiles. — Les productions du palmier servent aux besoins journaliers d'une multitude de peuple. — On dit peu de chose solides lorsqu'on cherche à en dire d'extraordinaires. — Le plus heureux est celui qui souffre le moins de peine; le plus misérable est celui qui sent le moins de plaisir. — Il a ses greniers pleins de blés, et ses caves pleines de vins. — La loutre est un animal vorace, plus avide de poissons que de chairs. — En traversant Lorient, nous avons vu toute la place couverte de poissons.

QUESTIONNAIRE.

Quand deux noms sont unis par la préposition de, dans quel cas met-on le second au singulier? Quand deux noms sont unis par la préposition de, dans quel cas met-on le second au pluriel?

CHAPITRE XLVII.

SYNTAXE DE L'ARTICLE.

396. L'article s'emploie devant les noms communs pris dans un sens déterminé, c'est-à-dire, représentant un genre, une espèce ou un individu. Exemples : L'HOMME est mortel; L'HOMME PRUDENT réfléchit avant d'agir; L'HOMME AU MASQUE DE FER fut détenu à l'île Sainte-Marguerite.

397. Précédés d'une préposition, les noms ne prennent pas l'article s'ils sont pris dans un sens indéterminé. On dit sans l'article : des rideaux DE CROISÉE; une table DE JEU; un appartement DE MAÎTRE; un fils DE MARCHAND; un chien DE BASSE-COUR; une bêche DE JARDINIER; la meilleure forme DE GOUVERNEMENT, parce qu'on ne détermine pas quelle est la croisée, quel est le jeu, quel est le maître, quel est le marchand, quelle est la basse-cour, quel est le jardinier, ni quel est le gouvernement dont on parle. Le sens de ces mots est donc indéterminé.

398. Mais si les noms précédés d'une préposition sont pris dans un sens déterminé, ils prennent l'article. Ainsi, l'on dit avec l'article : Les rideaux DE LA CROISÉE; la chambre DES DOMESTIQUES; le fils DU MARCHAND; le chien DE LA BASSE-COUR; prenez LA BÊCHE DU JARDINIER; la forme DU GOUVERNEMENT; parce que les mots croisée, domestique, roi, basse-cour, etc., sont déterminés par les circonstances. En effet, par la croisée, on entend la croisée de l'appartement où l'on est; la chambre des domestiques, on veut parler des domestiques attachés au service de telle ou telle maison, etc.

APPLICATIONS.

LECTURE.

De l'eau de puits.  
Des pots de terre.  
Des jeux d'enfant.  
Un fils de marchand.  
Un sac à charbon.  
Un grenier à foin.  
Une étable à bœufs.

De l'eau de puits.  
Le globe de la terre.  
Les jeux des enfants.  
Le fils du marchand.  
Le panier au charbon.  
Le marché au foin.  
Le marché aux bœufs.

ANALYSE.

De l'eau de puits. La signification du mot puits est vague, on ne dit pas de quel puits on parle; la signification du mot puits est donc ici tout à fait indéterminée; voilà pourquoi ce



mot n'est pas précédé de l'article. On veut dire seulement que c'est de l'eau de puits et non de l'eau de rivière. Il n'en est pas de même lorsqu'on dit : *de l'eau du puits*. La signification du mot *puits* est ici bien déterminée, précise ; c'est *du puits* de tel endroit que l'on parle, et non d'un autre ; c'est à celui-là seul que l'idée du mot *eau* est restreinte. C'est précisément à cause de cette détermination, de cette restriction, que le mot *puits* est précédé de l'article. On dit de même sans article, *un grenier à foin*, parce que le mot *foin* n'est nullement déterminé ; il indique seulement, à l'aide de la préposition *à*, l'espèce de grenier dont on parle. Mais on dit avec l'article *le marché au foin*, parce que le mot *foin* est ici plus ou moins déterminé par les circonstances. En effet, *le marché au foin*, c'est pour le marché destiné à la vente *du foin* récolté dans le pays, ou nécessaire à la nourriture des chevaux de telle ou telle ville.

DICTÉE.

(Rendre compte des expressions suivantes.)

Une arme à feu. — Un pot-au-feu. — Une machine à vapeur — Le pot à l'eau. — Une cafetière d'eau bouillante. — La vapeur de l'eau bouillante. — La forme du gouvernement. — La meilleure forme de gouvernement. — Un homme d'État. — Les intérêts de l'État. — Les gens d'église. — L'esprit de l'Église. — Les affaires de commerce. — La prospérité du commerce. — Un fils de soldat. — Le fils du soldat. — Des jeux d'enfant. — Le caractère des enfants. — Les coups de soleil. — Les rayons du soleil. — Des affaires d'intérieur. — Le ministre de l'intérieur. — Les lois de finances. — Le budget des finances. — Les fleurs d'été. — Les chaleurs de l'été. — Des bouches de chaleur. — Les influences de la chaleur. — Des hommes de génie. — Un officier du génie. — De l'eau de mer. — L'eau de la mer. — De l'eau de rivière. — De l'eau de la rivière. — Une table de seigneur. — Les droits du seigneur. — Un homme de guerre. — Les désastres de la guerre. — Un amusement de prince. — Les plaisirs du prince. — Une cage à poulets. — La cage des poulets. — Quelle est aujourd'hui la forme du gouvernement? — On a beaucoup disputé sur la meilleure forme de gouvernement.

QUESTIONNAIRE.

Les noms pris dans un sens indéterminé prennent-ils l'article lorsqu'ils sont précédés de la préposition <i>de</i> ?	Les noms pris dans un sens déterminé prennent-ils l'article lorsqu'ils sont précédés de la préposition <i>à</i> ?
--	---

CHAPITRE XLVIII.

SUITE DE L'EMPLOI DE L'ARTICLE.

399. Lorsqu'un nom est suivi d'une expression qualificative, ce nom doit toujours être précédé de l'article : *Les fêtes du Dieu d'Israël, la conduite des MONARQUES persans, la table du SALON de compagnie.*

400. On emploie *du, des, de la*, devant les noms communs employés dans un sens *partitif*, c'est-à-dire pour désigner une *partie*, une *portion* des personnes ou des choses dont on parle : *il a du papier*, c'est-à-dire, *quelque papier* ; — *vous avez de la fortune*, c'est-à-dire, *quelque fortune* ; — *nous possédons des amis*, c'est-à-dire *quelques amis*.

401. On emploie l'article devant tout nom qui sert de complément direct à un verbe, quand la phrase est affirmative : *faites-lui du bien* ; *mangez des fruits* ; *donnez-lui de l'argent*. On supprime ordinairement l'article lorsque la phrase est négative : *ne lui faites pas de bien* ; *ne mangez pas de fruits* ; *ne lui donnez pas d'argent*.

402. Lorsqu'un nom est suivi d'un adjectif, on emploie l'article : *des racines profondes, des sentiments honnêtes, des sentiments si bas, des chevaux superbes, du papier vélin.*

403. On supprime l'article, au contraire, lorsque l'adjectif précède le nom : *de profondes racines, d'honnêtes sentiments, de si bas sentiments, de superbes chevaux, de beau papier.*

404. — *Remarque.* Quelquefois le nom et l'adjectif qui le précède sont liés par le sens d'une manière inséparable, comme *petits pois, petit pâté, petit-maitre, petite-maitresse, bon mot, jeunes gens, petites-maisons* (hospice), *grand homme* (homme d'un génie supérieur), etc. ; alors ils sont considérés comme ne formant qu'un seul mot, et prennent l'article : *je ne connais rien d'ennuyeux comme des petits-maitres et des petites-maitresses.*

APPLICATIONS.

LECTURE.

Chacun court encenser l'autel du Dieu d'Athalie.  
 Je cherche des monarques persans la conduite et l'usage.  
 Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres.  
 Toujours la patrie a des charmes pour nous.  
 En vain la crainte de la honte et du châtement empêche de faire du mal.  
 Le monde est si corrompu qu'on acquiert la réputation d'homme de bien seulement en ne faisant pas de mal.